

Présent-es : Emmanuel Ethis (recteur), Marine Lamotte d'Incamps (SG), Vincent Larzul (SG-adjoint), Anne-Sophie Rouault (DRH), Charlotte Ciubucciu (adjointe DRH), Françoise Dutertre (Dialogue social), Karine Bister (Cheffe DIVE), Miguel Degoulet (Doyen IA IPR), Guilbert arnaud, Marc Teulier (DASEN – DSDEN 35), Philippe Koszyk (DSDEN 22), Laurent Blanes (DSDEN 56), Guylène Esnault (DSDEN 29)

SUD-FSU- FO-CGT- UNSA-SGEN/CFDT

DP SUD (voir en PJ)

Recteur : « Je souhaite revenir sur l'événement qui a touché le Collège des Hautes Ourmes ; je suis passé il y a 2 jours dans ce collège, je me réjouis qu'il n'y ait pas eu de drame plus grave ; la semaine auparavant, l'exercice PPMS avait été réalisé ; c'est un AED qui a arrêté la jeune dans son geste ; je suis arrivé très vite, talonné par les médias nationaux qui n'ont pas trouvé ce qu'il cherchait ; tout a bien fonctionné : les services de l'état ont fonctionné alors qu'il y avait en même temps une alerte à la bombe ; j'ai rencontré les parents d'élèves cette semaine qui ont dit qu'ils ne souhaitaient pas faire changer d'établissement à leurs enfants ; on peut être très fier de nos services publics ; les équipes fonctionnent bien ; en tant que recteur, je n'ai pas à disqualifier les réseaux d'éducation public comme privé ; académie de Rennes est un territoire complexe à gérer avec 3 réseaux pour gérer les moyens : public, privé et maritime, sans compter l'objectif de promotion de la langue bretonne dont je rappelle le budget : 75 000 000 d'euros pour pouvoir faire vivre la langue bretonne ; nous avons des moyens qui vont au-delà de la baisse démographique ; lors du conseil académique de la vie lycéenne, j'ai demandé aux élèves de noter leur niveau de bonheur : note de 3,5 : ils et elles ont la sensation d'être dans une société complexe et difficile ; cela m'interroge vraiment dans ma responsabilité et dans celle des adultes qui les encadrent ; une société solidaire doit s'interroger sur le devenir de ces enfants ; donc, je tiens à vous remercier pour votre implication. »

1- Contexte national de rentrée

Baisse des effectifs pour la rentrée 2024 au niveau national :
- 55000 élèves dans le 1^{er} degré & - 7831 dans le 2^d degré

Un ajustement des retraits d'emplois a été annoncé le 21 décembre = moins de suppressions que ce qui était initialement prévu...

Pourquoi cet ajustement ?

Il ne s'agit pas de répondre aux revendications des personnels pour améliorer les conditions de travail ; ces petits moyens supplémentaires font suite à l'annonce sur le "Choc des savoirs " avec la mise en place des groupes de niveaux en 6^e et 5^e au collège + le renforcement des mathématiques, français et histoire-géographie en LP + mise en place de " prépa-lycée " dans les LGT.

Conséquence pour la Bretagne suite à l'ajustement de décembre ?

=> 55 postes supprimés dans le 1^{er} degré (au lieu de 58 suppressions initialement annoncées)

=> 80 postes supprimés dans le 2^d degré (zéro correctif)

Le ministère nous accorde “ généreusement ” 3 suppressions de postes en moins dans le 1^{er} degré pour la rentrée 2024...Autant dire rien du tout ! C'est un scandale !

C'est même pire que l'année dernière, car si nous avons déjà perdu 90 postes à la rentrée 2023, pour 2024, c'est 135 postes en moins qui sont prévues !

La secrétaire générale rappelle ensuite les priorités académiques :

- poursuivre le développement de l'apprentissage du breton dans le cadre de la carte académique des pôles bilingues (près de 503 ETP y sont consacrés en 2023), dont le coût marginal est estimé à un peu plus de 54 ETP. Il traduit l'effort de l'académie pour la réussite de cette politique ;
- consolider notre politique d'acquisition des savoirs fondamentaux ;
- poursuivre la politique d'accompagnement des élèves en situation de handicap par la création de nouvelles classes en ULIS ;
- limiter le solde de fermetures de classes, notamment en milieu rural, pour affirmer la présence du service public d'éducation. Il ne sera pas procédé à des fermetures d'écoles en dehors des dispositifs de regroupement pédagogique = **observatoire de la ruralité dans chaque département** pour travailler avec les collectivités territoriales et notamment les communes.
- achever la limitation à 24 élèves des classes de grande section de maternelle

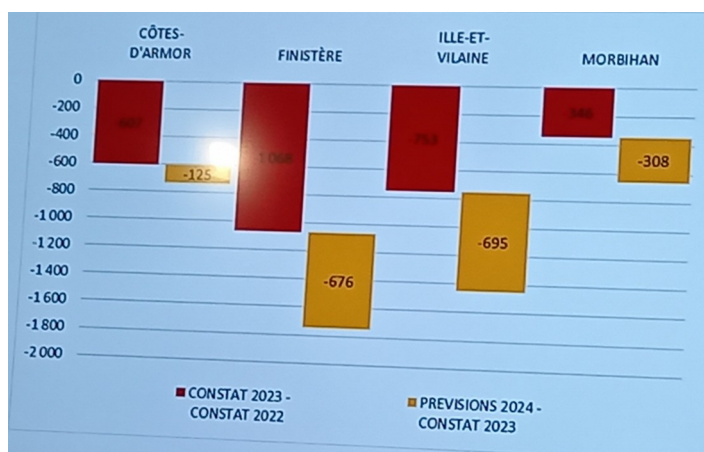
Tout cela avec des moyens en moins qui vont avoir des conséquences importantes pour la répartition des moyens au sein de nos établissements.

Les classes vont restées surchargées partout et il faut prévoir des heures de dédoublements en moins, notamment en collège, pour financer le “ Choc des savoirs ” sont moyens en Bretagne.

2- Préparation de la rentrée 2024

2.1 – BOP 140 (1^{er} degré)

La secrétaire générale rappelle la projection sur les effectifs pour 2024 : baisse démographique attendue : -1804



Compte rendu – CSA Académique 18 janvier 2024

Suppression des 55 postes est très mal vécue par les personnels, d'autant plus que la question des remplacements et de la formation n'est pas réglée ; l'école craque ; l'inclusion manque de moyens et les personnels sont démunis.

La Formation bilingue passe hors congé professionnel : cela signifie que les collègues pourront se former par ailleurs ; fin du dévoiement des congés de formations professionnelles pour la FLS.

Le P/E (nombre de professeur-es pour 100 élèves) académique s'améliore timidement et de moins en moins vite par rapport au national ; le P/E breton progresse mal et c'est notre académie pour lequel le P/E s'améliore le moins : pourquoi ? Comment expliquer un tel décrochage ?

À quels moments les conditions de travail des personnels sont-ils pris en compte dans la construction de la carte professionnelle et la préparation de la rentrée ?

Il est encore prévu des suppressions de postes alors que les fiches SST explosent ; nous avons fait le constat de grosses difficultés pour le recrutement des AESH en particulier pour le département 35.

Le département d'Ille-et-Vilaine traîne depuis 10 ans par un manque de moyens ; ce département est en sous-dotations par rapport aux autres ; il y a une problématique réelle sur les élèves en difficulté avec des effets de violence (on ne parle pas d'inclusion) ; cela concerne des enfants jeunes : il faut des moyens pour y faire face ; faute de moyens en IME, les élèves sont en ULIS collège mais il n'y a pas les mêmes encadrements qu'en IME ; nous craignons que ces violences augmentent.

Secrétaire générale :

- **suppression de 55 postes en 1^{er} degré dans l'académie** : ajustement en fonction de ce qui a pu se faire les années passées : Finistère a connu des réductions fortes l'an dernier donc pour des raisons sociales, on rééquilibre sur l'ensemble du territoire ; historiquement, c'est vrai que le décrochage est fort pour le 35, et aujourd'hui, on n'est pas en mesure de le rattraper en raison de notre priorité académique de maintien des postes et des écoles dans la ruralité ;
- **objectif assigné de classe à 24 est maintenu sur les grandes sections**
- **5 postes en réserve pour remplacer les enseignant-es en formation breton** : c'est une expérimentation : moyens en classe en moins mais des congés de formation en plus destinés aux nouveaux.elles enseignant-es qui souhaitent se former et prendre des classes bilingues ensuite : respect de la convention état-région, ouverture de classes bilingues dans les 4 départements = on teste cette mesure de 5 ETP pour remplacer les enseignantes qui vont s'engager vers le bilingue = c'est un choix académique
- **choix de réallocation des moyens ministériels explique le faible P/E de notre académie et le faible réajustement** : Rennes est une académie avec de bons résultats avec élèves qui sont moins en difficulté par rapport à d'autres académies ; recteur aura une rencontre avec les maires prochainement pour voir comment on construit cette école de demain dans notre académie, y compris pour les problématiques importantes d'orientation ; on sait que ces bons résultats cachent parfois des réalités préoccupantes pour certains territoires bretons

Compte rendu – CSA Académique 18 janvier 2024

Concernant les prévisions de rentrée 2024, le DASEN informe que l'académie a pris en compte les constats de rentrée 2023 ; or, dans le départ du 22, nous avons perdu plus d'élèves que ce qui étaient prévus initialement (150 élèves de moins à la rentrée 2023 par rapport aux prévisions) => ce paramètre a été ré-intégré dans la construction de la répartition des moyens pour 2024. Les écoles strictement maternelles dans le 22 sont moins nombreuses que dans les autres départements : volonté des maires de retravailler la configuration des écoles ; rencontre avec les maires pour revoir l'organisation des réseaux = ce sont les maires qui sont à la manœuvre ; Le poids de l'éducation prioritaire consacré en Ille-et-vilaine explique aussi cette répartition des moyens dans notre académie ; la démographie du 35 est spécifique car perte en zone rurale et gains d'effectifs en zones urbaines ; démographie positive sur Rennes : le nombre d'enfants scolarisés à 3 ans est supérieur au nombre d'enfants domiciliés à Rennes.

Bilan = 55 ETP supprimés sur l'académie pour le premier degré dont :

- 14 postes dans le départ. des Côtes d'Armor
- 30 postes dans le départ. du Finistère
- 3 postes dans le départ. D'Ille-et-Vilaine
- 8 postes dans le départ. du Morbihan

Le taux d'encadrement académique (P/E) pour le premier degré est de 5.81, inférieur au taux national de 6.03.

Page 16 : sur l'action 7 : le départ 22 a moins de postes car – de postes adaptés et – de décharges syndicales que dans d'autres départements.

→ **Vote : Contre à l'unanimité contre**

2.2 - BOP 141 (2d degré)

Baisse des effectifs dans le second degré au niveau national (-7831 élèves) ;
une baisse des effectifs est prévue aussi dans l'académie de Rennes (-1016 élèves)

L'académie va suivre l'engagement pour le “ Choc des savoirs ” avec des groupes de niveaux collègue en 6^e et 5^e + création prépa lycées + renforcement mathématiques, français et HG en LP

80 suppressions de postes 2d degré en Bretagne

détails :

- 113 postes en lycée
- 20 postes en collègue
- + 37 postes en LP
- + 9,5 postes en ULIS et classes relais - UPE2A

- 1 poste en EREA
-5 postes au CNED

Détail des suppressions et créations de postes par types d'établissements et par département :

Collège

- 18 postes dans les Côtes d'Armor
- 7.5 postes dans le Finistère
0 postes dans le Morbihan
0 postes dans l'Ille-et-Vilaine
Total : 25,5 suppressions de postes

Lycée

- 21 postes dans les Côtes d'Armor
- 40 postes dans le Finistère
- 9 postes dans le Morbihan
- 43 postes en Ille-et-Vilaine
Total : 113 suppressions de postes par/à 2022

Lycée Professionnel

- 1.5 postes dans les Côtes d'Armor
+ 6 postes dans le Finistère
+ 26.5 postes en Ille-et-Vilaine
+ 6 postes dans le Morbihan
Total : 37 créations de postes par/à 2023

→ Comment le rectorat justifie ces choix ?

Renforcement des capacités de la voie professionnelle car de très nombreux.euses élèves n'avaient pas trouvé de places en LP à la rentrée 2023.

Volonté politique de renforcer la voie professionnelle en Ille-et-vilaine pour prévoir l'accueil des élèves qui le souhaitent car il s'agit de répondre à la demande exprimée en 2023 par les familles.

Le problème est que la hausse des postes en LP se fait au détriment du LGT qui subit la perte 113 ETP ; or, les LGT sont confrontés à des élèves de plus en plus en difficulté scolaire et parfois sociale.

113 ETP supprimés dans les Lycées Généraux et Technologiques (LGT).

Dont 43 ETP supprimés dans les LGT du 35 ; or, il y a déjà des classes à 35 élèves dans de nombreux établissements dans ce département

=> Cela fait 256 ETP supprimés en 4 ans dans le second degré avec un impact important sur le remplacement.

Compte rendu – CSA Académique 18 janvier 2024

**Comment l'académie va-t-elle financer la mise en place des groupes de niveaux au Collège ?
Combien d'ETP prévus pour appliquer cette mesure ?**

=> Avec la mise en œuvre des groupes de niveaux, il va y avoir des conséquences sur certains dédoublements qui ne pourront plus avoir lieu.

Le rectorat évalue le coût en ETP de cette mesure autour de 110 ETP pour l'académie.

La secrétaire générale rappelle les mesures pour la rentrée 2024 :

- la mise en œuvre des groupes de niveaux pour enseignement des mathématiques et du français en 6^e et 5^e
- anticipation de la mise en œuvre de la nouvelle grille horaire de 6^e
- l'utilisation des 3 heures dédiées aux enseignements complémentaires
- redéploiement des moyens libérés par la 26^e heure de 6^e
- mobilisation au sein de chaque collège de la dotation horaire des 3 heures par division si des groupes supplémentaires sont nécessaires

Pour la rentrée au collège maintien du seuil de 30 élèves par classe

création de 8 classes ULIS en collège

création de 7 nouvelles UPE2A en collège

renforcement des dispositifs FLS et EFIV

Comment récupérer des heures en lycée avec les 113 suppressions de postes ?

=> Baisse des effectifs sur les structures des lycées : on perd des divisions en lycée compte tenu de la baisse démographique ; nous nous interrogeons avec les chefs d'établissements sur les offres des lycées et l'optimisation de l'offre des lycées : concurrence des établissements qui proposent des spécialités qui parfois sont peu utilisés ; on va travailler vers des inscriptions au CNED : en réflexion pour la rentrée 2025.

Quel financement des annonces du président de la république ?

=> Pour l'instant, le rectorat n'a pas reçu de consignes particulières sur l'EMC ni les Arts : donc cela n'est pas pris en compte dans le schéma actuel

Quid du redoublement suite à la non obtention du DNB ?

=> Cette mesure sera effective en 2025 ; dans nos modèles, les redoublements sont déjà là ; le changement de paradigme interviendra pour la rentrée 2025

Comment vont être mise en place les Prépa lycées dans l'académie ?

=> Pour la rentrée 2024 : 4 prépa-lycées vont être mises en place dans l'académie : 1 par département ; pour l'instant, cela n'est pas acté ; le rectorat va tester des prépa-lycées en LGT et LP ; en fonction des départements, il y aura des schémas différents.

Quid des Stagiaires à la rentrée 2024?

L'an dernier, il y a eu une mesure exceptionnelle pour stagiaires mi-temps et stagiaires temps plein avec une apparition des postes dans notre budget.

Désormais, c'est soclé : le MEN a fait une évaluation du nombre de stagiaires mi-temps et du nombre de stagiaires temps plein ; ainsi, le nombre de stagiaires n'a plus d'impact sur notre budget et n'apparaîtra plus sur le budget de l'académie

Quel devenir pour la STMG dans l'académie de Rennes ?

L'académie de Rennes veut mettre sous contrainte forte la filière STMG car l'académie est au-dessus des taux nationaux d'inscription en STMG ; donc, volonté de contraindre voire de réduire les orientations d'élèves vers la filière STMG.

→ vote BOP 141 : vote contre à l'unanimité

2.3 - BOP 230 (Vie de l'élève)

Le Vote sur le BOP 230 se fera en mars.

Information sur emplois CPE

- les 2 postes de CPE supplémentaires mis en place pour la rentrée 2023 sont désormais sociés pour la rentrée 2024
- 2 créations postes annoncés en CSA MEN sont en plus des ajustements de 2023

Emplois AESH

Les transferts en " titre 2 " se poursuivent : les AESH vont passer progressivement sur le recrutement et gestion par le rectorat

Au 15 décembre 2023 : encore 142 ETP non pourvus : les recrutements se poursuivent

2.4 - Cartes académiques des enseignements linguistiques

Voir le détail dans le dossier

CLG

ouvertures : 2 bilangues, 2 LV2, 2 LCA ; 5 LCE ; 1 parcours mare nostrum

Lycées :

5 ouvertures de LVB : dans le 35

fermetures turc à Descartes

LCR

construction d'ouverture de filière bilingue pour 4 ou 5 collèges pour la rentrée prochaine en plus des établissements déjà existants

→ vote : 5 pour ; 5 abstentions (dont SUD)

2.4 - Carte académique des enseignements de spécialité et optionnels

→ **vote contre à l'unanimité sur la carte des enseignements de spécialités
(= rejet de la réforme des lycées)**

→ **vote abstention à l'unanimité sur la carte des options**

2.5 - Carte académique des agences comptables

Fermeture de 2 agences comptables :

- de l'agence comptable du Collège de Corlay
- de l'agence comptable de Rostrenen : poste vacant actuellement avec un intérim : lycée sera doté d'un service de gestion et les personnels seront accompagnés ; répartition des emplois sur 4 EPLE à Guingamp, Carhaix et Loudéac

→ **Vote : 7 abstentions ; 3 contre (dont SUD)**

3 - Questions diverses

2 annonces du rectorat :

- départ de la DRH A-S. Rault : elle quitte le rectorat pour rejoindre un autre ministère
- départ de P. Koszyk, chef de la DSDEN 22

Demande d'un premier bilan du Pacte dans l'académie :

La secrétaire générale reconnaît qu'elle s'était engagée à le présenter pour le CSA de janvier mais elle déclare qu'elle doit attendre l'autorisation du ministère pour nous communiquer le bilan du Pacte dans l'académie de Rennes...

Quelle consigne académique pour la mise en place des stages de fin de seconde ?

L'académie n'a pas de consigne à transmettre actuellement : communication se fera ultérieurement.

Bilan des Ruptures Conventionnelles (RC) dans l'académie ?

Pour le 1^{er} degré

2023 -2024 :

39 demandes de RC effectuées à fin décembre, dont :

- 29 acceptations
- 10 traitements en cours
- aucun refus

2022-2023 :

48 demandes de RC, dont :

- 40 acceptations
- 2 refus

- 2 renoncations
- 4 transformations en mise à disponibilités

Pour le 2d degré

2022-2023 :

49 demandes, dont :

- 31 acceptations
- 7 refus
- 1 renoncations
- 10 toujours en cours de traitement

2023-2024 (fin décembre) :

15 demandes enregistrées, dont :

- 3 acceptations
- 12 en cours

Pour les AESH

2022-2023 :

132 démissions

5 licenciements pour inaptitude physique (pas de licenciements pour les AESH)

5 fins de contrats sans renouvellement

6 Ruptures Conventionnelles

Bilan des démissions des stagiaires Professeur-es des écoles = 4

1 dans le 22

3 dans le 56

Bilan des démissions des contractuel-les alternants

2 dans le département 22

1 dans le département 35

3 dans le département 56

5 dans le département 29